ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE L'INFORMATION DONNÉE À SON CONJOINT COMMUN EN BIENS SUR LES CONSÉQUENCES DES DETTES CONTRACTÉES DANS L'EXERCICE DE SA PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS

Je soussigné(e) Tissandier Marie Danielle Né Aboa déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 123-121-1 du code de commerce, avoir informé mon conjoint Tissandier Franck avec lequel je me suis marié(e) sans contrat de mariage[1] ou bien avec un contrat de mariage qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à Auzat la combelle le 28 janvier 2026

(Signature de la personne immatriculée)



[1] La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.